

**LES PARLERS JEUNES.
TERRAINS ET NORMES
DIVERSIFIES**

Gudrun LEDEGEN (Ed.)

**LES PARLERS JEUNES.
TERRAINS ET NORMES
DIVERSIFIES**

**Actes de la 8° Table Ronde du Moufia
(avril 2005 - Université de la Réunion)**

**VARIATION LINGUISTIQUE ET PROCESSUS
DE DIFFERENCIATION SOCIALE
CHEZ LES JEUNES FRANCOPHONES DE BELGIQUE.
REGARD CRITIQUE SUR LES « PARLERS JEUNES »¹**

Introduction

Cette contribution constitue une première approche des « parlers jeunes » en Belgique francophone. Afin d'évaluer si les « parlers jeunes » de Wallonie et de Bruxelles présentent des caractéristiques qui leur sont propres, il est nécessaire d'interroger au préalable la pertinence de cette notion de « parler jeune ». Le regard critique que nous proposons ici nous amène à suggérer une distinction entre les pratiques linguistiques des jeunes et les « parlers jeunes ». En raison des difficultés posées par cette notion, nous argumentons en faveur d'une définition plus complexe des variétés qui sont généralement associées aux « parlers jeunes », de manière à rendre compte adéquatement des processus de différenciation sociale qui ont cours au sein de la jeunesse. À partir de données préliminaires, nous présentons ensuite quelques aspects des

¹ Philippe HAMBYE, Chargé de recherches du FNRS, Centre de recherches Valibel, Université de Louvain (UCL, Belgique). Cette contribution s'inscrit dans le programme de recherche « Régulation de l'hétérogénéité linguistique en contexte multiculturel » de l'Action de recherche concertée 04-09/319 financée par la Communauté française de Belgique. Nous tenons à remercier Cyril Trimaille pour les remarques et les corrections qu'il nous a soumises suite à la lecture d'une version antérieure de ce texte. Nous sommes seul responsable des erreurs et des lacunes résiduelles.

pratiques linguistiques des jeunes francophones de Belgique. Ceci nous conduit à souligner à nouveau l'importance des facteurs sociaux dans les phénomènes d'adoption de formes issues de « parlers jeunes ».

1. Pratiques linguistiques de la jeunesse et « parlers jeunes »

1.1. Caractéristiques générales du comportement linguistique des jeunes

Intuitivement, on reconnaîtra aisément que les jeunes francophones de Belgique et que les jeunes en général adoptent des façons de parler qui diffèrent de celles de leurs aînés par différents aspects. La sociolinguistique variationniste a démontré depuis ses origines que l'âge des locuteurs était une variable externe pertinente pour rendre compte de la variation des pratiques linguistiques : dans une communauté linguistique donnée, les jeunes générations accentuent souvent l'emploi des innovations issues des groupes prestigieux et leur comportement linguistique permet de percevoir en synchronie des changements en cours dans la langue. Ainsi, les pratiques des jeunes locuteurs peuvent se démarquer par exemple par leur faible taux de régionalismes ou par une présence plus importante que dans le parler de leurs aînés de variantes conformes à une norme de référence et de variantes de prestige introduites récemment (v. Bauvois, 1998, pp. 2 ; Chambers, 2003, pp. 212 s.).

D'un autre côté, plusieurs études sociolinguistiques ont montré que les pratiques des jeunes, et plus précisément des adolescents, étaient par certains aspects plus proches d'un registre informel : plus ouvertes aux innovations lexicales, aux emprunts, moins conservatrices en termes de correction syntaxique, marquées les traits d'un style non surveillé au niveau de la prononciation (Bauvois, 1998, pp. 5-7 ; Chambers,

2003, pp. 175 s.). Des données sur la prononciation du français en Belgique francophone², recueillies dans le cadre du projet *Phonologie du français contemporain (PFC)*³, font apparaître des tendances similaires chez de jeunes adultes : en effet, la non-réalisation des schwas de monosyllabes derrière voyelle (ex. *mais je dis*), dans des situations de conversation, est en moyenne significativement plus fréquente chez les informateurs de la première tranche d'âge de notre échantillon (locuteurs âgés de 19 à 28 ans) que chez leurs aînés ($p < 0,001$ ⁴ ; v. tableau 1)⁵. Ceci confirme donc que la prononciation du

² Ces données concernent trente-six locuteurs originaires de trois villes de Wallonie : Gembloux, Liège et Tournai. Les locuteurs de la première tranche d'âge de l'échantillon sont pour la plupart étudiants à l'université ou dans l'enseignement supérieur non universitaire.

³ Le projet *PFC*, dirigé conjointement par Jacques Durand (Université de Toulouse-Le Mirail), Bernard Laks (Université de Paris-X Nanterre) et Chantal Lyche (Universités d'Oslo et de Tromsø), est une enquête sur la phonologie du français contemporain menée à l'échelle de la francophonie internationale (Europe, Amérique, Afrique). Il regroupe jusqu'à présent plus de cinquante points d'enquête pour lesquels les enquêteurs ont respecté un protocole commun (v. Durand *et al.* 2002). Lors de chaque enquête, douze locuteurs sont enregistrés par un groupe de deux enquêteurs. Le principe fondamental de la méthode d'enquête est que l'un des deux enquêteurs fait partie du réseau social de l'informateur ou est à tout le moins introduit par une personne de ce réseau, lorsqu'il n'en est qu'un membre périphérique. L'autre enquêteur n'a généralement aucun lien intime avec l'informateur. Les locuteurs sélectionnés doivent quant à eux être bien ancrés dans la région de l'enquête. Le plus souvent, ils y ont vécu toute leur vie. Chaque échantillon de douze locuteurs est contrasté selon le sexe, l'âge et, dans une moindre mesure, le profil socioculturel.

⁴ Dans cet article, le degré de significativité des différences observées entre groupes est mesuré à partir d'un test de chi-carré effectué sur base des données brutes présentées dans les tableaux (seuil de significativité fixé à $p < 0,05$).

⁵ Dans son étude sociolinguistique menée auprès de locuteurs parisiens, A. B. Hansen avait déjà pu constater que la syncope des schwas de ce type était plus fréquente chez les jeunes et qu'il

français chez les jeunes locuteurs est en général plus proche d'un français ordinaire, informel, et moins respectueuse des normes prescriptives que celle des générations précédentes.

Tableau 1. Nombre d'occurrences avec maintien ou avec chute du schwa et taux de réalisation des schwas de monosyllabes devant consonne et derrière voyelle, en conversation, selon la tranche d'âge des locuteurs

Conversation		54 ans et plus	36-50 ans	19-28 ans
V#C_#C	Schwa absent (N)	298	337	452
	Schwa présent (N)	121	104	82
	Total	419	441	534
	Taux de réalisation des schwas (%)	28,9	23,6	15,4

Toutefois, le comportement linguistique des jeunes n'est pas alors globalement non standard – comme nous l'avons souligné, au regard d'autres variables, il peut être plus standardisé et plus proche de la norme de référence que celui des générations précédentes – dans la mesure où ceux-ci exploitent simplement de façon privilégiée un des registres de la variété légitime en usage dans la communauté linguistique. Par exemple, la simplification des groupes consonantiques finals (*possible* prononcé [pɔsib]) – souvent mentionnée dans les descriptions du langage des jeunes (v. Sourdou 2003) – n'est pas un trait typique d'un « parler jeune » qui serait réellement en marge des pratiques dominantes, mais seulement une variante plus fréquente chez les jeunes générations que chez les adultes : comme le montrent d'autres données relatives au même échantillon de locuteurs, les groupes consonantiques finals⁶

s'agissait d'une différence stable entre les générations – présente dans deux corpus recueillis avec presque vingt ans de décalage – et non d'un changement en cours (Hansen, 1994, p. 34).

⁶ Les résultats que nous présentons ici ne concernent que les groupes consonantiques formés d'une obstruante suivie d'une consonne liquide (OL) qui sont attestés en français.

(GC) sont plus souvent simplifiés chez les plus jeunes ($p < 0,001$ par rapport aux deux autres catégories d'âge), mais le phénomène, typique du français ordinaire, est observable dans toutes les tranches d'âge⁷ (v. tableau 2).

Tableau 2. Nombre d'occurrences avec maintien ou simplification du groupe consonantique (GC) OL final et taux de simplification des groupes OL finals devant consonne, en conversation, selon la tranche d'âge des locuteurs

Conversation		54 ans et plus	36-50 ans	19-28 ans
OL_#C	GC maintenu (N)	30	31	15
	GC simplifié (N)	55	56	100
	Total	85	87	115
	Taux de simplification des GC (%)	64,7	64,4	87

Lorsqu'elles accentuent ainsi certaines tendances des usages dominants ou lorsqu'elles se situent préférentiellement dans un registre en particulier, les pratiques linguistiques des jeunes n'en font pas moins partie intégrante des usages partagés par la communauté linguistique dans son ensemble et elles ne constituent pas l'affirmation d'une norme radicalement distincte

⁷ En ce sens, le français dit « familier » n'a rien de *spécifiquement* « jeune » sur le plan objectif (ainsi que sur le plan de sa signification sociale pensons-nous), bien que les jeunes en fassent sans doute un emploi plus fréquent. Si cette fréquence explique que certaines formes du français « familier » soient perçues comme « jeunes », elle ne peut justifier un amalgame entre français « familier » et français « jeune », sauf peut-être dans certaines situations sociales particulières : ainsi, dans le contexte réunionnais, l'usage du français « familier » peut passer pour « jeune » parce qu'il reste rare chez les locuteurs plus âgés, davantage touchés par une insécurité linguistique en français (v. Ledegen, 2004, pp. 13, 19-20). Autrement dit, le français des jeunes est largement constitué de formes considérées comme familières, mais le « français familier » n'est pas, dans la majorité des cas, l'apanage des jeunes.

de la norme de référence⁸ : c'est en avalisant globalement la hiérarchie linguistique (v. plus loin), mais en s'y conformant sur certains points avec une distance relative, que les jeunes locuteurs se démarquent des autres générations.

Cette particularité des usages linguistiques des jeunes peut être considérée comme le reflet de la place qu'ils occupent dans la société. Comme le souligne notamment Trimaille (2004, p. 111), elle permet ainsi aux adolescents d'affirmer leur statut en opposition par rapport aux générations qui précèdent ou qui suivent, et de privilégier dans le même temps une norme propre au groupe de pairs. Elle résulte en outre de ce que ces jeunes sont moins soucieux que leurs aînés de démontrer leur maîtrise du « bon usage » (du moins dans certaines situations), sans doute parce qu'avant leur insertion professionnelle et leur participation au marché linguistique qui y est lié, ils ne perçoivent et ne subissent pas comme les adultes les sanctions qu'entraîne en principe l'usage de variantes non standard⁹.

⁸ Les pratiques linguistiques de la jeunesse correspondent en ce sens à la « langue des jeunes » telle qu'elle est définie par exemple par Androutsopoulos (1999, p. 158) qui la voit comme intégrée en quelque sorte à l'usage commun : « *Jugendsprache* is essentially nonstandard speech, featuring regular and habitual patterns of language usage not (yet) recorded in grammars and dictionaries and/or discouraged at school ».

⁹ C'est pourquoi le phénomène de différenciation générationnelle au niveau de l'usage de la langue *n'introduit* pas nécessairement de changement linguistique dans le long terme, soit parce que le comportement des jeunes ne fait qu'accélérer un processus de changement déjà amorcé, soit parce que les jeunes qui se permettent lors de l'adolescence d'adopter une langue non conforme au « bon usage », adaptent, lors de leur entrée dans la sphère professionnelle, leur façon de parler aux normes en vigueur dans le marché auquel ils sont désormais confrontés (v. Chambers, 2003, pp. 194-202 ; Trimaille, 2004, pp. 112) avec plus ou moins de succès ou de motivation selon la position sociale qu'ils occupent. Ce mouvement de convergence vers la norme dominante du marché professionnel est

.../...

1.2. Conditions d'émergence des "parlers jeunes"

Un tel décalage entre les pratiques linguistiques des différentes générations est, jusqu'à preuve du contraire, une constante dans les sociétés occidentales modernes. À l'inverse, l'émergence de « parlers jeunes » semble dépendre d'une configuration sociale particulière. À la lecture des travaux menés en France, on peut en effet considérer que les usages linguistiques des jeunes ne forment des « parlers jeunes » – tels que ceux qui sont par exemple associés aux parlers des « banlieues », à la « langue des cités » – que sous certaines conditions.

Il faut tout d'abord que les normes qui régissent le marché linguistique propre aux jeunes diffèrent de façon radicale de celles qui gouvernent les interactions prenant place sur le marché officiel. Si les pratiques des jeunes des banlieues parisiennes sont une des principales manifestations des « parlers jeunes », c'est parce qu'elles sont constituées de traits dont le caractère hors norme est plus marqué et dont la stigmatisation sociale est plus grande, notamment parce qu'elles reposent en partie sur des formes de métissage entre la langue « légitime » et les langues de groupes socialement minorisés (v. Gadet, 2002, p. 47). L'émergence d'un « parler jeune » suppose en ce sens une autonomisation du marché linguistique¹⁰ sur lequel prennent place les échanges entre jeunes¹¹.

d'ailleurs anticipé par certains jeunes, comme le révèle le discours des étudiants réunionnais interrogés par Bavoux (2001, p. 68).

¹⁰ Les usages de ces locuteurs sont dès lors régis par les règles de ce que Bourdieu a appelé un « marché franc » (1983, p. 103).

¹¹ Plusieurs auteurs soulignent à ce propos que deux facteurs renforcent l'autonomisation du marché linguistique de certains adolescents : d'une part, les mutations contemporaines de la situation sociale des adolescents – « prolongation de l'adolescence par la dépendance économique, émergence comme force de consommation, difficile entrée sur le marché du travail, chômage » (Gadet, 2003, p. 2 ; v. aussi Trimaille, 2004, p. 105-107, 112) – et d'autre part, le caractère relativement fermé des réseaux sociaux qui se créent parfois

.../...

En outre, les traits constitutifs des « parlers jeunes » leur deviennent spécifiques, certes, par la radicalisation de la distance entre ces parlers et les usages dominants, mais également en raison de leur association avec un groupe social dont ils constituent les *marqueurs identitaires*. Comme le rappelle à raison Fagyal (2004, p. 43), il est difficile de déterminer *objectivement* les contours d'un « parler jeune » pour le définir en tant que variété « à part ». Si les particularités linguistiques de certains locuteurs viennent à constituer un ensemble de pratiques perçu comme une entité distincte, c'est selon nous parce qu'une même signification sociale leur est attribuée (v. Hambye, 2005, p. 51-55). Autrement dit, des « parlers jeunes » ne peuvent émerger comme objet social que s'ils sont perçus comme la forme d'expression d'une collectivité historiquement et socialement construite comme un groupe à part entière, ayant des normes, des pratiques sociales, des valeurs et donc une identité particulières, s'opposant potentiellement à l'identité sociale dominante¹².

2. Définir et identifier des « parlers jeunes »

Discourir sur les « parlers jeunes » n'a donc de sens que si les pratiques que recouvre cette notion ne se réduisent pas aux usages linguistiques de la jeunesse, tels qu'on peut les décrire objectivement, parce qu'elles forment des variétés à part entière qui charrient une signification particulière dans les représentations des locuteurs, et si les traits qui les constituent fonctionnent comme les marqueurs d'une identité « jeune ». Or,

en milieu urbain dans les zones défavorisées (Gadet, 2002, p. 47) ou plus largement dans les lieux où se nouent les relations sociales significatives pour les adolescents (le lycée, le quartier, la maison de jeunes, etc.).

¹² Comme l'indique Bulot (2004, p. 139) : « (...) si le parler jeune n'existe pas *en langue* comme une unique variété homogène (...), il est *en discours* (médiatique, scientifique, urbanistique...) construit et perçu comme tel parce que sa valeur sociale est celle d'une langue ».

on est en droit de se demander si les traits linguistiques qui sont décrits sous la catégorie « parlers jeunes » répondent effectivement à cette double condition. D'une part, certains travaux associent aux « parlers jeunes » des traits qui tantôt relèvent d'un *registre* de français particulier, tantôt renvoient à des procédés de création lexicale (le verlan) ou encore à un type de sociolecte (« le français des cités ») ; il est donc difficile dans ces conditions de déterminer si ces pratiques s'organisent bel et bien de manière à jouer dans l'espace sociolinguistique le rôle d'une variété caractérisée par des significations sociales distinctives¹³. D'autre part, on peut douter de ce que ces pratiques portent comme signification principale la marque « jeune » (v. Bulot, 2004, pp. 134-139). Plusieurs chercheurs ont souligné à cet égard que la perception des parlers en question avait évolué au cours des vingt dernières années, la définition générationnelle (parlers des jeunes) du phénomène devenant tout à tour sociale (parlers des banlieues) puis ethnique (parlers des « Beurs ») (Fagyal, 2004, p. 45 s. ; Trimaille, 2004, p. 117-120).

2.1. Variation linguistique et différenciation sociale au sein des populations jeunes

La question qui se pose est donc celle de savoir si le concept de « parlers jeunes » rend compte des processus de différenciation sociale qui ont effectivement cours dans l'espace sociolinguistique. Ce concept laisse entendre que les pratiques de la jeunesse sont suffisamment homogènes pour constituer une entité qui ferait sens au niveau sociolinguistique. Cependant, si tous les jeunes tendent en général à adopter une posture sociolinguistique de distanciation par rapport aux pratiques de leurs aînés, ils n'exploitent pas tous les mêmes ressources pour ce faire : seuls certains d'entre eux utilisent les

¹³ Il ne s'agit pas bien entendu de se demander si les formes associées aux parlers jeunes sont exclusivement employées par les jeunes, mais bien de vérifier que leur usage, du moins dans certains contextes d'interaction, renvoie à la catégorie « jeune ».

formes linguistiques associées aux « parlars jeunes » pour établir cette distance, tandis que d'autres adoptent des stratégies moins coûteuses en terme de sanction sociale. Ce qui se trouve donc oblitéré à travers le concept de « parlars jeunes », c'est le fait que les traits linguistiques particuliers de certains groupes d'adolescents ne sont pas présents chez eux simplement parce qu'ils sont jeunes et parce que ces traits feraient ainsi partie de l'environnement linguistique immédiat de cette catégorie de la population, mais bien parce qu'ils adoptent un style en fonction de ressources et d'orientations sociales. Les usages linguistiques des jeunes marquent sans conteste une différenciation générationnelle, mais leur hétérogénéité et leur variation reflètent par ailleurs des différenciations au sein de cette catégorie d'âge : les rapports entre pairs chez les adolescents sont eux aussi marqués par des processus de distinction et par des rapports de pouvoir symbolique (v. Eckert 2000).

De ce fait, les jeunes locuteurs peuvent être amenés, selon leurs trajectoires sociales et selon leur degré d'insécurité linguistique, à se conformer à la norme lorsque la déviance est trop stigmatisée (v. Ledegen, 2001, p. 107) ou au contraire à accentuer leur position marginale par une surenchère dans l'emploi de formes non standard. Si l'usage de traits stigmatisés est une stratégie intéressante pour se démarquer, elle a également un coût en terme de légitimité que les locuteurs peuvent être plus ou moins prêts à payer¹⁴.

¹⁴ On peut se demander dès lors s'il est correct d'affirmer que l'usage des jeunes adolescents se caractérise par un « écart maximal » par rapport à la norme de référence (v. Trimaille, 2004, p. 111). Si plusieurs observations accréditent l'idée selon laquelle l'adolescence serait marquée, de manière générale, par un « pic informel » (Bauvois 1998), il nous paraît important de souligner que cette tendance ne concerne pas de façon équivalente toutes les variables, ni tous les locuteurs. D'une part, seuls les traits qui sont considérés comme emblématiques par les locuteurs sont exploités pour marquer de la distance et connaissent dès lors une fréquence plus élevée chez certains adolescents. D'autres variantes stigmatisées, caractéristiques

.../...

À cet égard, l'analyse des données évoquées plus haut montre que si les jeunes adultes très scolarisés de notre échantillon se permettent d'être moins respectueux des normes prescriptives que leurs aînés (en réalisant moins de schwas par exemple), ils se conforment davantage à ces normes dans les situations plus formelles ou face à des variables potentiellement stigmatisantes. Ainsi, en situation de lecture de texte, le comportement des jeunes locuteurs de notre échantillon au niveau de la réalisation des schwas de monosyllabes ne se distingue plus de celui des autres locuteurs¹⁵ – ils maintiennent en effet tous presque systématiquement les schwas. De même, toujours en situation de lecture, les plus jeunes occupent une position intermédiaire entre des locuteurs d'âge moyen qui évitent la simplification des groupes consonantiques finals et des locuteurs âgés qui adoptent peu ce qui peut être considéré comme la prononciation standard dans une situation formelle de ce type (v. tableau 3) – alors que nos informateurs de moins de trente ans sont ceux qui simplifient le plus souvent ces groupes consonantiques en conversation (v. ci-dessus).

de styles informels, peuvent au contraire voir leur emploi se raréfier chez les mêmes individus, notamment suite à l'influence de l'institution scolaire (voir ci-dessous). D'autre part, l'intérêt que peuvent avoir des adolescents à se démarquer des usages dominants dépend directement de leurs ressources et de leur positionnement social : c'est pourquoi l'écart par rapport à la langue légitime peut être maximal à l'adolescence pour ceux qui n'ont pas d'autre voie vers la valorisation ou au contraire pour ceux qui ont suffisamment de légitimité pour se le permettre, alors que la conformité aux normes de la langue standard est privilégiée par ceux qui cherchent à obtenir de façon anticipée la sécurité et les profits associés aux pratiques dominantes sur le marché des adultes.

¹⁵ Ceci avait également été observé par Hansen (2000, p. 49, 52-53 ; 1994, p. 36-37) : d'après ses données, les jeunes en général réalisent plus de schwas dans cette tâche que les autres locuteurs, ce qu'elle interprète comme un phénomène d'hypercorrection et un indice d'insécurité linguistique lié à la pression de la norme scolaire.

Tableau 3. Nombre d'occurrences avec maintien ou simplification du groupe consonantique (GC) OL final et taux de simplification des groupes OL finals devant consonne, en lecture, selon la tranche d'âge des locuteurs

Lecture		54 ans et plus	36-50 ans	19-28 ans
OL_#C	GC maintenu (N)	54	73	66
	GC simplifié (N)	19	11	15
	Total	73	84	81
	Taux de simplification des GC (%)	26	13,1	18,5

Dans le même ordre d'idées, les données du tableau 4 nous montrent que la simplification des mêmes groupes consonantiques *devant pause* – qui est plus marquée dans ce contexte que devant consonne – est clairement évitée par les jeunes locuteurs : ce sont alors les locuteurs âgés qui produisent en effet significativement plus de variantes simplifiées que les autres tant en conversation qu'en lecture – situation dans laquelle les jeunes locuteurs adoptent un comportement nettement plus normé que les individus des deux autres tranches d'âge.

Le comportement linguistique des locuteurs les plus jeunes révèle donc qu'ils tiennent compte de la valeur sociale des variantes : ils exploitent leur signification sociale pour marquer une forme de distance par rapport au « bon usage », mais uniquement dans certaines circonstances et dans les limites de ce qui leur paraît socialement acceptable. Il semblerait à cet égard que le coût lié à toute prise de distance par rapport à la norme soit perçu comme plus élevé chez les locuteurs qui sont davantage susceptibles d'être en insécurité linguistique, c'est-à-dire notamment chez les locuteurs de classe moyenne¹⁶.

¹⁶ Dans les limites de notre échantillon de locuteurs, on peut constater que les locuteurs qui réalisent le plus souvent les schwas de monosyllabes sont en général des locuteurs ayant suivi des études supérieures non universitaires ou des locuteurs plus âgés et en forte

Tableau 4. Nombre d'occurrences avec maintien ou simplification du groupe consonantique (GC) OL final et taux de simplification des groupes OL finals devant pause, en conversation et en lecture, selon la tranche d'âge des locuteurs

			54 ans et plus	36-50 a.	19-28 a.
OL_§	Conver- sation	GC maintenu (N)	14	25	25
		GC simplifié (N)	23	7	6
		Total	37	32	31
		Taux de simplification des GC (%)	62,2	21,9	19,4
	Lecture	GC maintenu (N)	36	53	61
		GC simplifié (N)	21	10	6
		Total	57	63	67
		Taux de simplification des GC (%)	36,8	15,9	9,0

2.2. Dimensions implicites de la notion de “parlers jeunes”

Le terme « parlers jeunes » tend en ce sens à dissimuler « le fait que sont concernés surtout certains jeunes, majoritairement défavorisés et immigrés » (Gadet, 2003, p. 2). En effet, lorsque des pratiques perçues comme « jeunes » s’organisent en parlers relativement autonomes, elles jouent le rôle de marqueur identitaire pour certains groupes de jeunes en particulier et non pour une hypothétique catégorie « jeunes » socialement indifférenciée. Les « parlers jeunes » qui sont souvent associés aux usages de locuteurs minorisés ou marginalisés ont donc une signification qui est d’abord diastratique (voire diatopique), et

mobilité sociale (v. Hambye, 2005, p. 325). C’est ce que révèle également l’analyse de Hansen : la différence entre les jeunes locuteurs et les autres du point de vue de la réalisation des schwas de monosyllabes n’apparaît que chez les individus de milieux favorisés qui osent donc davantage adopter un style informel en conversation (Hansen, 2000, p. 53).

ensuite peut-être diaphasique, avant de devenir éventuellement générationnelle. C'est pourquoi une meilleure compréhension des dynamiques sociolinguistiques en cours supposerait d'étudier davantage les comportements linguistiques effectifs afin de cerner, d'une part, quels sont les groupes qui se démarquent par un usage cohérent et socialement significatif de certains traits linguistiques organisés en parlers, et d'autre part, quels sont les traits saillants de ces parlers qui confèrent aux pratiques des locuteurs une signification particulière. Comme le souligne Tirvassen, on risque sinon de poser *a priori* la pertinence *sociolinguistique* de la catégorie « jeune » sans s'appuyer sur l'analyse précise des comportements linguistiques¹⁷.

¹⁷ « Vouloir travailler sur le parler des jeunes [...], c'est opérer une sélection, voire accorder un statut autonome à une partie de l'ensemble des productions langagières d'une communauté linguistique. C'est aussi associer ces productions à un groupe de locuteurs qui sont eux aussi singularisés par rapport à la totalité des locuteurs de la communauté. Un des risques que l'on court dans une telle recherche consiste à attribuer une identité de groupe (plus ou moins homogène) à ces locuteurs avant même d'avoir entrepris des observations. Pour les identifier (ces locuteurs), on part de critères sociologiques : groupe d'âge, valeurs partagées par les membres des groupes, etc. Les analyses linguistiques et sociolinguistiques ont, alors, pour point de départ une catégorisation sociologique. On n'évite pas une des contradictions de la démarche sociolinguistique qui consiste à attribuer une signification sociolinguistique à des productions langagières non pas à partir d'une démarche linguistique, mais à partir de critères sociologiques. » (Tirvassen, 2001, p. 171-172)

Cela dit, bien que l'étiquette « jeune » soit inadéquate¹⁸, y substituer une autre dénomination serait également réducteur dans l'état actuel des recherches : il est en effet très délicat de définir quelles sont les significations sociales que charrient les variantes généralement associées aux « parlers jeunes », faute de recherches sociolinguistiques permettant de déceler les conditions d'emploi réelles de ces variantes. Cette tâche est d'autant plus ardue que ces significations sont extrêmement mouvantes, en raison de la diffusion large de formes qui au départ ne sont d'usage que dans un groupe social restreint. Ainsi, des caractéristiques du « français des banlieues » ou certaines formes en verlan se transmettent chez des adolescents de toutes catégories sociales, voire dans le répertoire de la majorité des locuteurs¹⁹. Comme l'ont notamment montré Auer & Dirim (2003), la diffusion de traits linguistiques associés à certaines communautés au-delà des frontières de celles-ci, chez des locuteurs dont l'affiliation à ces communautés ne va pas de

¹⁸ Dans sa réflexion sur la variable « âge » en sociolinguistique, Bauvois (1998, p. 11) va jusqu'à se demander si celle-ci ne peut pas être purement et simplement réduite à d'autres variables au pouvoir explicatif plus important : « Le temps ne serait ainsi qu'un positionnement particulier de certaines variables sociales (métier, réseau, mobilité,...) en fonction de l'étape de la vie où se situe l'individu. Si tel est le cas, des individus d'âge différent vivant la même configuration de variables auraient les mêmes caractéristiques langagières, et la variable âge n'existerait pas en tant que telle. » Dans le cas des « parlers jeunes », il nous semble en effet que la marque « jeune » renvoie en réalité à des facteurs sociaux qui sont simplement corrélés à une étape donnée de la vie (l'adolescence) dans certains groupes.

¹⁹ Plusieurs mécanismes contribuent à la généralisation de certains emplois : « L'usage stéréotypé, pour ne pas dire caricatural, du verlan comme marque identitaire est désormais largement pratiqué même par les célébrités politiques cherchant à se donner, pour le temps de prononcer un mot en verlan, une certaine aura de liberté et d'anticonformisme associée à ce parler » (Fagyal, 2004, p. 44).

soi²⁰, repose sur une réinterprétation de leur signification sociale : les jeunes Allemands interrogés par Auer & Dirim emploient des formes du turc pour des motivations diverses qui n'impliquent pas nécessairement le refus de la culture dominante, l'opposition aux générations antérieures ou encore la volonté d'accéder à des groupes marginaux pour lesquels l'emploi du turc est un signe de reconnaissance. La transmission de marqueurs linguistiques au-delà de frontières entre communautés qui semblent *a priori* étanches est d'ailleurs ce qui semble caractériser les « parlers jeunes » étudiés ces dernières années (ou du moins l'approche qui en est proposée) : ces marqueurs proviennent souvent de diverses langues socialement minorisées et de l'anglais comme langue par excellence de la culture « jeune », mais connaissent néanmoins un écho important en dehors de leur environnement d'origine²¹.

Il faut ajouter enfin que la difficulté de caractériser adéquatement ces parlers émergents n'est pas seulement due à la variabilité des phénomènes envisagés, mais également au fait que les discours sur ces parlers sont souvent sous-déterminés par la réalité des pratiques et largement dépendants des représentations de leurs auteurs : lesdits parlers sont l'objet, pour de bonnes et de moins bonnes raisons²², d'une très forte

²⁰ Ces phénomènes sont largement étudiés par Rampton (1995) sous le nom de *crossing*.

²¹ Notamment parce que la culture jeune marginale devient peu à peu une culture de masse et parce que les jeunes des communautés immigrées et marginalisées se voient dotés d'un prestige latent en raison des valeurs qui leur sont associées (solidarité et connivence intra-groupe, virilité, autonomie, etc. ; v. Auer & Dirim 2003). L'appropriation d'usages stigmatisés par des groupes dominants s'opère notamment à travers une « stratégie d'incorporation » qui selon Hill (1993) permet aux groupes dominants de s'attribuer les vertus des groupes dominés dont ils se voyaient dans un premier temps privés et ainsi de contrer tout bouleversement possible de la hiérarchie des valeurs.

²² Fagyal (2004, p. 44) montre le rôle prépondérant de la presse dans la diffusion du discours sur les « parlers jeunes » et critique à raison

médiatisation et d'une attention soutenue de la part des chercheurs, ce qui accentue la tendance à les traiter à travers des catégories réductrices mais porteuses sur le plan de la communication, avec les risques d'homogénéisation qui en découlent inévitablement²³.

L'ambiguïté de la notion de « parlers jeunes » nous incite donc à suggérer, d'une part, de réviser les qualificatifs utilisés

« le montage de certains faits isolés en une fausse image générale » auxquels les journalistes concèdent pour produire une image tranchée et parfois stéréotypée de la réalité, répondant ainsi aux attentes des lecteurs. Il nous semble nécessaire de poser également ce regard critique sur les (socio)linguistes dont nous sommes. Si l'on peut sans conteste suivre Trimaille (2004, p. 128) lorsqu'il lie l'engouement pour l'étude des « parlers jeunes » à une préoccupation à la fois scientifique et politique, il ne faudrait pas pour autant méconnaître les raisons moins nobles qui expliquent probablement le succès de ces travaux. Il nous semble clair en effet que l'étude des « parlers jeunes » constitue une niche particulière dans le champ disciplinaire, qu'il peut être intéressant d'occuper en raison des profits symboliques et de la visibilité que cela peut apporter. Les linguistes ne sont pas plus que les gens des médias immunisés contre les modes et contre les simplifications ou les complaisances induites par le fonctionnement même de la communication entre chercheurs. Le regard de Bourdieu sur les journalistes cité très pertinemment par Fagyal pourrait ainsi s'appliquer également aux linguistes : « [ils] se lisent les uns les autres, se voient les uns les autres, se rencontrent constamment les uns les autres dans les débats où l'on revoit toujours les mêmes, [ce qui] a des effets de fermeture et, il ne faut pas hésiter à le dire, de *censure* aussi efficaces – plus efficaces, même, parce que le principe en est plus invisible – que ceux d'une bureaucratie centrale » (Bourdieu, 1996, p. 26 cité par Fagyal, 2004, p. 44).

²³ Par ailleurs, tant Fagyal (2004) que Trimaille suggèrent que les catégorisations qui sont opérées dans les discours sur les parlers des jeunes ne sont probablement pas sans effets sur le fonctionnement effectif de ces parlers : « cet effet de focalisation sur des traits perçus comme saillants et éventuellement récupérables a pour conséquence de creuser les écarts, quand elle ne les crée pas purement et simplement. » (Trimaille, 2004, p. 115 ; v. aussi pp. 123, 131).

pour décrire les *variétés* que les locuteurs identifient effectivement et qui caractérisent selon eux l'usage de certains groupes de jeunes, et d'autre part, de distinguer, comme nous l'avons proposé ailleurs (Hambye, 2005, p. 52-55 ; Hambye & Simon 2004), ces variétés – qui relèvent du niveau des représentations et qui constituent des modèles abstraits par rapport auxquels les locuteurs se situent – et les *styles* (au sens de Eckert 2000) que les locuteurs adoptent effectivement en fonction de leur positionnement sociolinguistique – styles qui doivent donc être décrits et analysés dans leur manifestation concrète, au regard des pratiques sociales au cours desquelles ils apparaissent.

3. Les traits des usages linguistiques des jeunes en Belgique francophone

Peut-on identifier en Belgique francophone des parlers propres à certains groupes de jeunes et, dans l'affirmative, ceux-ci reposent-ils sur des formes endogènes ? Faute de recherches abordant ces questions de front, il est difficile de leur donner une réponse aujourd'hui.

Toutefois, on peut d'ores et déjà constater que les éventuelles variétés de groupes de jeunes en Belgique ne connaissent pas une médiatisation équivalente à celle dont sont l'objet les parlers des banlieues en France : les quelques articles de presse parus en Belgique qui portent sur les « parlers jeunes » ne font finalement que décrire la situation française²⁴ et ne mentionnent jamais, à notre connaissance, des traits « jeunes » qui seraient propres aux espaces urbains wallons ou bruxellois. Au contraire, ils citent le plus souvent des termes en verlan (ex. *feum*, *keum*,

²⁴ Voir par exemple Coppens, Bruno, « Exploration du monde », *Vu d'ici* 14, 2004, p. 22 (<http://www.vudici.cfwb.be/Arch/PDF/014.pdf>) ; Dorzée, Hugues, « Leur langage booste le français », *Le Soir*, 13 août 2004 ; Klein, Dorothée, « On la kiffe c'te putain de langue de ouf », *Le Vif / L'Express*, 19 mars 2004.

relou, ouf, rempas, etc.), souvent connus parce qu'ils reviennent fréquemment dans ce genre de publication, alors que le verlan relève en grande partie d'usages « jeunes » typiquement parisiens (Gadet, 2002, p. 47) et que son utilisation est, d'après notre propre observation, assez rare en Belgique.

Il paraît clair, cela dit, que des variétés associées aux jeunes d'origine immigrée sont identifiées par les locuteurs belges francophones et qu'elles sont présentes dans leurs discours (selon lesquels certains jeunes parlent français avec « l'accent arabe » ou « comme les Marocains »). Certaines pratiques linguistiques charrient par conséquent des significations sociales qui proviennent de leur association stéréotypée avec des groupes sociaux définis en termes ethniques, mais qui sont avant tout des groupes marginalisés, allochtones et jeunes.

La circulation de ces pratiques dans la communauté linguistique semble cependant moins importante en Belgique qu'en France, car la situation des communautés immigrées minorisées socialement et économiquement n'est pas entièrement comparable dans les deux pays, notamment en raison de différences au niveau des modes d'urbanisation, de la taille des villes, de l'histoire de l'immigration, etc. En Belgique, l'image des jeunes d'origine populaire et immigrée paraît ainsi moins associée aux cités et à une forme de « ghettoïsation » langagière qu'elle ne l'est en France.

Sans pouvoir établir une comparaison stricte entre les réalités des deux pays, nous avons cherché à savoir quelle est la diffusion de quelques formes lexicales associées au « français des banlieues » chez des adolescents de Belgique francophone et quels sont les traits qui caractérisent leurs pratiques selon les représentations qu'ils en ont. Soulignons cependant qu'il s'agit d'une évaluation tout à fait préliminaire qui vise uniquement à suggérer quelques pistes pour des recherches ultérieures.

Pour mener cette évaluation, nous avons demandé à une enseignante de français dans deux écoles de l'enseignement

secondaire général de la région de Liège²⁵ de faire lire à ses élèves de 3^e année (qui ont en général 15-16 ans) un article de vulgarisation décrivant le « parler jeune ». L'enseignante leur demandait ensuite d'indiquer quels étaient les termes « jeunes » cités dans l'article qu'ils utilisaient, ceux qu'ils n'utilisaient pas et ceux qui ne se trouvaient pas dans l'article mais qu'ils associaient à la « langue des jeunes ». L'analyse des réponses des 39 élèves donne quelques indications intéressantes qui doivent toutefois être interprétées avec prudence étant donné les conditions dans lesquelles les réponses ont été fournies²⁶. Quatre enseignements peuvent être dégagés de ces données.

Tout d'abord, les termes qui selon les élèves interrogés font partie du français des jeunes relèvent pour la plupart du français familier. En effet, les formes les plus souvent citées sont avant tout des formes du français ordinaire ou des injures : par exemple, *tu vois*, *quoi*, *putain*, *c'est clair*, *merde*, *glander*, *excellent*, *nul à chier*, *tannant*, *foireux*, *pov' type* (avec la graphie marquant la syncope), *cool*, etc.

Deuxièmement, les termes plus directement associés aux « parlers jeunes » que l'on retrouve dans leurs réponses sont rarement des termes en verlan ou des mots d'argots incompréhensibles pour les non initiés : ils sont ainsi une majorité à déclarer *ne pas* utiliser les mots suivants : *tchatche(r)* (cité par 24 élèves), *rempas* (18), *relou* (17), *kiffer* (17), tandis que la plupart des autres ne les mentionnent dans aucune des catégories proposées. Ils sont un peu plus nombreux à utiliser *ouf* (15), *zarbi* (13), *chourré* (5), *meuf* (7), *keuf* (10), *schmet* (12), mais les termes qu'ils disent utiliser le plus sont des formes « transparentes » ou qui nous semblent largement

²⁵ L'agglomération liégeoise est la plus importante de Wallonie et elle compte un peu moins d'un demi million d'habitants.

²⁶ L'enquête ayant été menée en classe par l'enseignante, les réponses des élèves sont notamment conditionnées par leur souhait de collaborer avec l'enseignante ainsi que par leurs représentations de ses attentes et de la place de cet exercice dans l'ensemble des démarches pédagogiques.

répandues comme par exemple *blindé* ('plein', comme par exemple dans *blindé de monde*, 26) ou *shooté* (23).

Ces quelques données semblent confirmer que chez ces élèves de l'enseignement général, les particularités lexicales les plus caractéristiques des « parlers jeunes » ne sont pas très répandues. Celles qui se diffusent dans l'usage ordinaire de tous les jeunes belges francophones sont celles qui sont le plus « neutres » du point de vue de leur forme linguistique – ce qui exclut en principe les formes en verlan – ou du point de vue de leur signification sociale – ce qu'illustre selon nous le fait que les élèves aient mentionné peu d'emprunts aux langues des communautés immigrées. Par ailleurs, d'après les commentaires de certains élèves, quelques-uns des lexèmes associés aux « parlers jeunes » renvoient à un usage perçu comme exogène et caractéristique du français de France (c'est le cas selon eux pour *tchatche* ainsi que pour certaines formes de verlan²⁷). Cela pourrait indiquer que les pratiques qui sont étiquetées comme « jeunes » dans les travaux sur les parlers des banlieues sont prioritairement chargées de significations ethniques, culturelles et sociales dans des milieux tels que celui des élèves interrogés – significations qui rendent ces pratiques illégitimes dans le milieu en question. Certes, il s'agit de rester prudent dans notre interprétation qui ne pourrait être étayée que par une enquête dans des milieux particuliers de la jeunesse, notamment ceux caractérisés par un brassage ethnique important, par une certaine marginalité sociale et par des contacts privilégiés avec les médias diffusant une culture et un langage « jeunes ».

Quelques indices suggèrent que l'usage de certains traits « jeunes » est socialement marqué. Le troisième enseignement

²⁷ Notons que le verlan semble également perçu comme exogène par les Réunionnais (v. Ledegen 2004 : 14). Ledegen (2003 : 9) souligne ainsi que « l'assimilation à la métropole » de certains animateurs de radio réunionnais est « relative toutefois, vu que le procédé de verlanisation s'avère non productif : seulement quelques emprunts de formes verlanisées, comme *teuf*, *pineco*, *zicmu*... circulent. Ce mode de formation renvoie strictement à une norme exogène. »

tiré de nos données est que des différences apparaissent en effet selon le profil social des élèves : les garçons déclarent en général un usage plus important des formes des « parlers jeunes » que les filles, principalement s'ils sont en décrochage scolaire. En outre, seuls quelques locuteurs, tous d'origine immigrée ou vivant dans les quartiers pauvres de l'agglomération²⁸, affirment employer des mots comme *tarlouze* (3), *keum* (1), *téci* (3), *shab* ('ami', 3), *foncedé* (2), *zarr* ('bizarre', 1), *narko* ('connard', 1).

Enfin, on peut signaler que certaines formes du français régional sont considérées par les locuteurs comme appartenant au « langage jeune ». Les élèves ont ainsi spontanément intégré les mots suivants dans la catégorie des termes « jeunes » qu'ils utilisaient mais qui n'étaient pas mentionnés dans l'article : *c'est mamée* ('c'est mignon'), *oufti* (interjection marquant le plus souvent l'étonnement ou l'admiration), *aller aux djok* ('aller aux toilettes'), *se prendre un douf* ('être saoul', 'se prendre une cuite'), ou encore *kén feinte*²⁹ ('quelle blague'). Deux élèves ont même indiqué que le trait régional qui consiste à prononcer *merde* avec assourdissement de la consonne finale (ce qu'ils ont noté « mert' » ou « mertt ») était selon eux un trait « jeune ». Dans le même ordre d'idées, le trait de prononciation très marqué à Liège qui consiste à allonger la voyelle pénultième (VP) des groupes intonatifs majeurs (GIM) – ex. dans *je ne sais pas* [ʒœnse:pa] – s'est révélé plus fréquent

²⁸ Notons que l'opposition entre jeunes garçons des cités et jeunes filles de milieux bourgeois qui émerge ici relève probablement de stéréotypes (v. Fagyal, 2004, p. 46-47), mais de stéréotypes qui sont véhiculés par les élèves eux-mêmes et qu'ils finissent par confirmer : ce sont en effet les garçons qui *affirment* le plus leur usage de formes contraires aux normes dominantes, alors que certaines filles se distancient des pratiques « jeunes » en les citant comme des formes qu'elles connaissent mais qu'elles n'utilisent pas.

²⁹ Cette formule, transcrite de diverses façons par les élèves (« ken feinte », « queen finte », « kin feinte »), est basée sur l'emprunt au wallon de l'article *ké*, *kén*.

chez les locuteurs de la première tranche d'âge de notre échantillon liégeois que dans la génération qui les précède directement³⁰ ($p < 0,001$; v. tableau 5), alors qu'il s'agit d'un marqueur régional explicitement stigmatisé (v. Hambye, 2005, p. 164 s.).

Tableau 5. Nombre et pourcentage de voyelles pénultièmes allongées sur le total des groupes intonatifs majeurs, en conversation, selon la tranche d'âge des informateurs pour l'échantillon de Liège

Conversation	54 ans et plus	36-50 ans	19-28 ans
VP allongées (N)	235	63	130
GIM (N)	2462	2872	2880
VP allongées (%)	9,5	2,2	4,5

Ces résultats montrent que les traits linguistiques régionaux, jugés incorrects par leurs parents, possèdent aux yeux des jeunes générations une valeur particulière. Celle-ci est probablement liée à l'emploi de ces traits dans des circonstances informelles et avec des personnes issues de leur environnement proche. Cette valorisation des usages régionaux a d'ailleurs pu être dégagée d'études sur les attitudes des jeunes francophones de Belgique (v. Francard & Franke 2002). En outre, dans la mesure où les variantes lexicales et phonologiques marquées régionalement continuent d'être marginalisées tout en bénéficiant d'un prestige latent sur un « marché linguistique restreint » (v. Hambye 2005 ;

³⁰ Cette observation ne vaut en réalité que pour trois des quatre jeunes locuteurs de notre échantillon : la locutrice qui fait exception est la seule universitaire dont les parents sont également universitaires et elle est celle dont le parler est, de manière générale, le plus proche de la norme de référence. Cela montre à nouveau que, selon leur milieu, les jeunes ne cherchent à adopter un style plus informel que leurs aînés pour toutes les variables sociolinguistiques. Notons par ailleurs que les jeunes locuteurs réalisent nettement moins souvent cette prononciation marquée que les locuteurs les plus âgés ; la prise de distance par rapport aux normes n'empêche donc pas une très nette standardisation du français des jeunes générations.

Francard 1998), elles constituent pour les jeunes une source à exploiter en vue de l'expression linguistique d'une distanciation par rapport aux normes dominantes et d'une identification au groupe de pairs. Autrement dit, il est possible que les marqueurs régionaux puisent une part de leur valeur de leur exclusion du bon usage, de leur statut minorisé, à l'instar des emprunts à l'arabe dans certains groupes, et non pas uniquement de leur association avec un patrimoine local à préserver – d'autant que, pour ce qui est du lexique, certains régionalismes tendent à ne plus être perçus comme des formes régionales, au point par exemple que les jeunes francophones de Wallonie s'imaginent parfois (en raison de l'affriquée initiale) que le terme *djok*, issue du wallon, est un emprunt à l'anglais³¹.

Conclusion

Nous avons essayé de montrer l'intérêt de distinguer, d'une part, les mécanismes constitutifs des usages linguistiques des jeunes en général et, d'autre part, ceux qui gouvernent la formation de « parlers jeunes » clairement divergents par rapport à la norme standard. Ce faisant, nous avons voulu insister sur la nécessité de mieux cerner les significations sociales associées aux parlers dits « jeunes », sachant que cette étiquette pouvait être trompeuse. Comme nous l'avons souligné, il existe toutefois des points communs entre les mécanismes qui gouvernent le langage des jeunes de milieux favorisés par exemple et ceux qui régissent les « parlers jeunes » entendus comme parlers de groupes marginalisés : dans les deux cas, on retrouve une prise de distance par rapport aux usages de référence, mais cette prise de distance est plus ou moins nette selon le coût en termes de sanction sociale que les locuteurs semblent prêts à assumer, selon les profits liés à ce

³¹ À l'instar du « dépassement du clivage diglossique » français-créole que l'on observe à La Réunion (Ledegen, 2003, p 8), les phénomènes évoqués illustrent l'évolution des rapports entre français et langues régionales endogènes en Wallonie (v. Hambye & Francard, à paraître).

positionnement et selon les alternatives qui s'offrent aux locuteurs.

Nous espérons avoir principalement posé les balises d'études ultérieures sur les pratiques des jeunes en Belgique francophone, qui abordent de front la question du rapport de détermination réciproque entre langue et identité. En effet, l'enjeu de ces études est selon nous d'éclairer à la fois comment les jeunes locuteurs marquent leur position sociale à travers leur style linguistique – style reposant dès lors plus ou moins sur des usages considérés comme marginaux – et comment ce style leur attribue en retour une identité et une position sociale données.

Pour ce faire, il nous semble nécessaire d'aller au-delà des inventaires de traits linguistiques posés comme « jeunes » pour entamer une analyse plus fine des pratiques linguistiques, afin de percevoir ainsi la dynamique des rapports entre les groupes sociaux qui constituent nos sociétés contemporaines. Il s'agit dès lors d'appréhender sous quelles conditions les traits associés à des modèles, à des variétés de langue comme les « parlers jeunes » prennent un rôle de *marqueur* au sein d'un style linguistique donné – ce qui suppose, rappelons-le, de distinguer les « parlers jeunes » tels qu'ils émergent en discours, dans les représentations des locuteurs, et les pratiques des jeunes en tant que telles. La réflexion menée ici nous permet de dégager trois types de conditions auxquelles les futures études sociolinguistiques devront être attentives : des conditions liées (a) à la structure des styles utilisés (règles de co-occurrence entre variantes, conditionnement linguistique, saillance), (b) à la signification sociale que charrient les variantes (valeur endogène ou exogène, signification ethnique, « jeune » ou marginale, etc.) notamment en fonction de leur diffusion dans l'espace social – d'autant plus que dans le contexte belge, celle-ci est peut-être différente que dans le contexte français (v. ci-dessus) –, et (c) à la fonction jouée par ces styles dans l'interaction. À cet égard, en s'appuyant sur les remarques judicieuses de plusieurs auteurs (Fagyal, 2004, p. 59 ; Gadet, 2002, p. 44-45), on peut émettre l'hypothèse selon laquelle la fonction des styles caractérisés par des traits « jeunes » n'est pas nécessairement

d'exprimer une identité ou de crypter le message, mais bien de situer l'interaction en cours et de jouer le rôle d'indice de contextualisation.

Bibliographie

- ANDROUTSOPOULOS, J. K., 1999, « Grammaticalization in Young People's Language. The Case of German », dans *Belgian Journal of Linguistics*, n° 13, BELEMANS, R. & VANDEKERCKHOVE, R. (Dir.), 'Variation in (sub)standard language', pp. 155-176.
- AUER, P. & DIRIM, I., 2003, « Socio-cultural orientation, urban youth styles and the spontaneous acquisition of Turkish by non-Turkish adolescents in Germany », dans ANDROUTSOPOULOS, J. & GEORGAKOPOULOU, A. (Dir.), *Discourse Constructions of Youth Identities*, Amsterdam, Benjamins, pp. 223-246.
- BAUVOIS, C., 1998, « L'âge de la parole. La variable âge en sociolinguistique », dans *DIVERSCITÉ LANGUES*, n° 3 (<http://www.uquebec.ca/diverscite>).
- BAVOUX, C., 2001, « Profil de jeunes Réunionnais en filières professionnalisantes », dans TRAVAUX ET DOCUMENTS, n° 15, LEDEGEN, G. (Dir.), 'Les "parlers jeunes" à La Réunion', pp. 49-79.
- BOURDIEU, P., 1996, *Sur la télévision* suivi de *L'emprise du journalisme*, Paris, Raisons d'Agir.
- BULOT, T., 2004, « Les parlers jeunes et la mémoire sociolinguistique. Questionnements sur l'urbanité langagière », dans CAHIERS DE SOCIOLINGUISTIQUE, n° 9, BULOT, T. (Dir.), 'Les parlers jeunes. Pratiques urbaines et sociales', pp. 133-147.
- CHAMBERS, J. K., 2003, *Sociolinguistic Theory*, 2^e éd., Oxford, Blackwell.
- DURAND, J., LYCHE, C. & LAKS, B., 2002, « Protocole d'enquête », dans DURAND, J., LAKS, B. & LYCHE, C., *Protocole, conventions et directions d'analyse. Bulletin PFC*, n° 1, pp. 7-19.
- ECKERT, P., 2000, *Linguistic Variation as Social Practice. The Linguistic Construction of Identity in Belten High*, Oxford, Blackwell.

- FAGYAL, Z., 2004, « Actions des médias et interactions entre jeunes dans une banlieue ouvrière de Paris. Remarques sur l'innovation lexicale », dans CAHIERS DE SOCIOLINGUISTIQUE, n° 9, BULOT, T. (Dir.), 'Les parlers jeunes. Pratiques urbaines et sociales', pp. 41-60.
- FRANCARD, M. & FRANKE, G., 2002, « Le "modèle français" dans la Communauté Wallonie-Bruxelles : icône ou image d'Épinal ? », dans LE LANGAGE ET L'HOMME, n° 37(2), pp. 42-55.
- FRANCARD, M., 1998, « Entre pratiques et représentations linguistiques : le lexique des Belges francophones », dans MARLEY, D., HINTZE, M.-A. & PARKER, G. (Dir.), *Linguistic Identities and Policies in France and the French-speaking World*, London, CiLT, pp. 149-159.
- GADET, F., 2002, « "Français populaire" : un concept douteux pour un objet évanescant », dans VEI ENJEUX, n° 130, pp. 40-50 (<http://www.cndp.fr/revueVei/>).
- GADET, F., 2003, « La langue des jeunes, un continuum de "parler mixte" », dans LANGUES ET CITE, n° 2, pp. 2-3 (http://www.culture.gouv.fr/culture/dglf/Langues_et_cite/Langues_et_cite_Numero_2_Septembre_2003.pdf).
- HAMBYE, P., 2005, *La prononciation du français contemporain en Belgique. Variation, normes et identités*, Thèse de doctorat non publiée, Louvain-la-Neuve, Université catholique de Louvain.
- HAMBYE, P. & SIMON, A.-C., 2004, « The production of social meaning via the association of variety and style. A case study of French vowel lengthening in Belgium », dans CANADIAN JOURNAL OF LINGUISTICS / REVUE CANADIENNE DE LINGUISTIQUE, n° 49 (3/4), HAMBYE, P. & SIMON, A.-C. (Dir.), 'Identifying Linguistic Varieties and Styles. Objective and subjective perspectives', pp. 397-421.
- HAMBYE, P. & FRANCARD, M., (à paraître), « Normes endogènes et processus identitaires. Le cas de la Wallonie romane », dans BAVOUX, C. (Dir.), *Normes endogènes et plurilinguismes*.
- HANSEN, A. B., 1994, « Étude du E caduc – stabilisation en cours et variations lexicales », dans JOURNAL OF FRENCH LANGUAGE STUDIES, n° 4, pp. 25-54.
- HANSEN, A. B., 2000, « Le E caduc interconsonantique en tant que variable sociolinguistique. Une étude en région parisienne », dans LINX, n° 42 (1), pp. 45-58.

- HILL, J. H., 1993, « *Hasta la vista, baby* : Anglo Spanish in the American Southwest », dans CRITIQUE OF ANTHROPOLOGY, n° 13(2), pp. 145-176.
- LEDEGEN, G., 2001, « Les “parlers jeunes” en zone rurale à La Réunion : une pré-enquête sur le rapport à la ville de la part de jeunes en insertion professionnelle », dans TRAVAUX ET DOCUMENTS, n° 15, LEDEGEN, G. (Dir.), ‘Les “parlers jeunes” à La Réunion’, pp. 89-111.
- LEDEGEN, G., 2003, « Les “parlers jeunes” à la Réunion », dans LANGUES ET CITE, n° 2, pp. 2-3 (http://www.culture.gouv.fr/culture/dglf/Langues_et_cite/Langues_et_cite_Numero_2_Septembre_2003.pdf).
- LEDEGEN, G., 2004, « “Le *parlage* des jeunes” à la Réunion. Bilan et perspectives », dans CAHIERS DE SOCIOLINGUISTIQUE, n° 9, BULOT, T. (Dir.), ‘Les parlers jeunes. Pratiques urbaines et sociales’, pp. 9-40.
- RAMPTON, B., 1995, *Crossing : Language and ethnicity among adolescents*, London, Longman.
- SOURDOT, M., 2003, « La dynamique du langage des jeunes », dans RÉSONANCE, n° 10 (<http://www.ordp.vsnet.ch/fr/resonance/2003/juin/sommaire.htm>).
- TIRVASSEN, R., 2001, « “*Bouche tes fesses gogote*” : tentatives d’enquêtes sur le “parler” des “jeunes mauriciens” », dans TRAVAUX ET DOCUMENTS, n° 15, G. LEDEGEN (dir.), ‘Les “parlers jeunes” à La Réunion’, pp. 171-187.
- TRIMAILLE, C., 2004, « Etudes de parlers de jeunes urbains en France. Éléments pour un état des lieux », dans CAHIERS DE SOCIOLINGUISTIQUE, n° 9, BULOT, T. (Dir.), ‘Les parlers jeunes. Pratiques urbaines et sociales’, pp. 99-132.

